



INTERPELLATION URGENTE
du groupe PDCB, par la députée Marianne Maret, concernant les subventions allouées
par le Service des forêts et du paysage pour 2012 (13.12.2011) 5.162

Il y a moins d'un mois, soit le 25 novembre, à l'occasion de l'assemblée générale de l'Union des forestiers, les gardes forestiers du canton apprenaient que la subvention à l'hectare allait vraisemblablement passer de 11'000 à 9'000 francs, le canton ayant décidé de baisser sa propre subvention de 2'000 francs alors que celle de la Confédération, respectivement celle des communes demeureraient inchangées.

Si le groupe PDCB ne souhaite pas intervenir sur le fond, laissant cette prérogative aux professionnels, il ne peut que réagir au fait que les bourgeoisies ou les communes, qui ont bien évidemment bouclé leur budget respectif, se retrouveront confrontées à des incohérences au moment de la présentation des comptes.

Alors que quasiment tous les services cantonaux envoient les prévisions budgétaires à l'attention des communes et/ou des bourgeoisies à temps afin que ces dernières puissent présenter des budgets corrects, notre groupe souhaite savoir pourquoi le Service des forêts et du paysage se sent dispensé de cette approche et, compte tenu de ce qui précède, s'il serait prêt à revoir sa position qui n'a, à ce jour, pas encore été communiquée par écrit?

- Actualité: Entrée en vigueur des nouvelles mesures pour 2012
- Imprévisibilité: Prise de connaissance le 25 novembre 2011
- Nécessité: Les bourgeoisies n'ont pas pu tenir compte de cette donnée dans leur budget et leur planification 2012

Sion, le 13 décembre 2011
(09h22)

Groupe PDCB, par
Marianne Maret, députée